

MAIRIE DE VATILIEU

REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 5 FEVRIER 2018 à 20 H 30

Présents : Mme DUPRAZ-FOREY, Mr NIEVOLLET, Mrs FAYS, BERTHOLLET, CARLIN, MONNET, Mmes DOBREMEZ, BURRIAND-CHAMPIN,

Absents : Mme PRELLE, Mr ROUX-BERNARD (excusés)

Mr ROUX-BERNARD a donné procuration à Mr NIEVOLLET

Mr CARLIN Jérôme a été élu secrétaire.

La réunion débute ainsi :

Délibérations :

1) Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser 2017.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2018,
Et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut en vertu de l'article L-1612-1 du Code général des Collectivités Territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2017.

A savoir :

Compte 21	30491.00 €
Compte 23	154385.00 €

Madame le Maire demande au Conseil municipal qui accepte à l'unanimité des membres présents, l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement 2018 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif de 2018.

2) Contrat maintenance informatique année 2018.

le Maire expose ce qui suit :

Le Contrat de maintenance informatique étant arrivé à expiration, il est nécessaire de le renouveler.

Ce contrat de suivi informatique inclut 12 heures de présence sur site valable un an. Les heures non utilisées sont reconduites sur le contrat de l'année suivante. Le coût annuel s'élève à 530 € ht.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et autorise Madame le Maire à signer le présent contrat avec la société Castaing Eric.

3) Délibération du Conseil Municipal pour approuver le rapport 2017 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Il est demandé au CM d'approuver le rapport 2017 de la CLECT :
Après délibération, le CM, à l'unanimité des membres présents approuve ce rapport.

Conseil d'écoles – compte-rendu

Effectifs à la prochaine rentrée scolaire
TAP : Lors de la rencontre du 18 janvier 2018, le conseil d'écoles du SSI Chantesse-Notre-Dame-de-l'Osier-Vatiliu a pris la décision de demander une dérogation pour le retour à la semaine de quatre jours. Le dossier sera déposé par la Présidente du syndicat scolaire avant le 7 février 2018.

RALLYE DE SAINT-MARCELLIN 2018

La 30 ème édition du rallye de Saint-Marcellin aura lieu le 30 juin 2018.
Le CM prend connaissance du parcours et des horaires de la course qui comportera trois spéciales.
Après discussion, certains élus souhaitent que soit étudiée la possibilité de seulement deux passages sur la commune au lieu de trois, comme les années précédentes, afin d'éviter une contrainte supplémentaire aux riverains.

ONF

L'ONF envisage des travaux de coupe de Douglas sur la forêt communale.
Il sera nécessaire de demander l'autorisation au propriétaire du terrain pour le stockage du bois avant son transport.

PLAN DE DESHERBAGE COMMUNAL – Jérôme Carlin fait le compte-rendu

Suite à la rencontre avec le technicien du FREDON, il a été défini :

- l'état des lieux de l'existant
- la cartographie des objectifs d'entretien (classement par zones)
- un audit des pratiques d'entretien sur la commune

En vue d'une prochaine réunion avec le technicien pour validation définitive du plan de désherbage communal, le CM, après délibération approuve la cartographie présentée.

BIBLIOTHEQUE – Isabelle Dobremez fait le compte-rendu

- Audit de la communauté de communes sur la lecture publique avec rendu des réunions et préconisation
- Point sur le catalogue commun de livres en réseau et le transport de livres entre bibliothèques
- Projet d'une nouvelle bibliothèque à Vinay

TRAVAUX

Salle des fêtes - Roger Fays fait le compte-rendu

Un planning des réunions de chantier a été établi
Les travaux de maçonnerie sont terminés.
Le CM visite le chantier en fin de réunion.

EGLISE - Toiture

Dans le cadre des énergies renouvelables, une demande a été déposée auprès du SEDI pour étudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église.

RESEAU E-BORNES

Information sur le réseau des bornes électriques pour les véhicules

POSTE ELECTRIQUE « La Combe »

Une étude est en cours par le SEDI afin de remédier aux fréquents problèmes de chutes de tension sur le secteur de « la Combe ».

SEANCE CLOSE A 22 H 30



